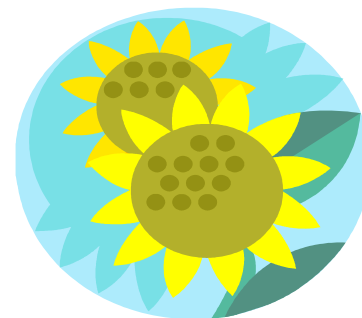


Bonjour chers parents des amis de 2^e et la 3^e année,

Voici la liste du matériel scolaire que votre enfant devra apporter à l'école le **mardi 5 septembre 2023** :

Merci d'identifier le matériel de votre enfant avec son prénom ou ses initiales :

- un chèque au nom de l'**École des Sept-sommets** au montant de **12,50 \$** pour l'achat d'un cahier d'écriture, d'un présentoir et d'un cartable de communication
- 1 marqueur non permanent (effaçable à sec)
- 24 crayons de plomb HB
- 4 gommes à effacer blanches
- 2 gros bâtons de colle (marque *UHU* ou *ELMER'S*)
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 boîte de 24 crayons de couleur en bois
- 1 boîte de crayons feutres
- 1 règle de 30 cm
- 1 paire de ciseaux (ciseaux pour gaucher au besoin)
- un étui à crayons **et** un étui pour les crayons de couleur
- 1 cartable de 2 pouces
- 8 séparateurs pour diviser le cartable
- 1 planchette à pince 8,5 po x 11 po
- une vieille chemise pour la peinture et les projets d'art
- des vêtements de rechange dans un sac identifié : pantalons, chaussettes, sous-vêtements



S'il vous plaît **ne pas identifier** les articles suivants :

- 6 duo-tangs en carton (de couleurs différentes si possible)

NOTE IMPORTANTE :

La première journée d'école sera le **mardi 5 septembre 2023**. L'école se terminera à 11 heures cette journée-là. Votre enfant devrait apporter une collation pour la matinée.

PS : Si vous ne pouvez pas acheter ce matériel pour une raison quelconque, s'il vous plaît, parlez à la directrice et l'école achètera le matériel nécessaire.

Bon été! On se retrouve en septembre!

www.peianc.com

